



L'éducation et la formation professionnelles (EFP) en Chine

Atouts, défis à relever et recommandations

ATOUTS

Les établissements d'EFP au deuxième cycle du secondaire en Chine présentent de nombreux atouts, notamment :

- Une scolarisation de neuf années quasiment universelle jusqu'au premier cycle de l'enseignement secondaire.
- Le nombre de jeunes qui poursuivent jusqu'au deuxième cycle du secondaire est en rapide augmentation (les trois quarts environ du groupe d'âge), de même que celui des étudiants. Au deuxième cycle du secondaire, la moitié environ du groupe d'âge s'inscrit (par principe) dans un établissement d'EFP – ils sont désormais plus de 20 millions.
- Un modèle solide et simple pour l'EFP au deuxième cycle du secondaire, qui comprend toute une série de spécialisations, des matières théoriques générales à la base de tous les programmes, l'accent mis sur la formation en entreprise et des liens étroits avec les employeurs.
- Le deuxième cycle du secondaire implique généralement des droits de scolarité, mais l'État a mis en place un certain nombre de mesures, au niveau national comme à l'échelle provinciale, pour tenter de surmonter les obstacles financiers et faire en sorte que le plus d'élèves possible continuent leur scolarité. Parmi ces mesures, on trouve un dispositif national de bourses de 1500 CNY (yuan renminbi) par an versées aux élèves des établissements d'EFP, qui couvrent largement leurs droits d'inscription, et, depuis 2009, une initiative visant à rendre l'EFP gratuite au deuxième cycle du secondaire.
- La Chine a mis en place des mécanismes solides permettant de s'assurer que les enseignants de l'EFP restent au fait de l'évolution des entreprises modernes. Ils doivent passer un mois en entreprise chaque année, ou deux mois tous les deux ans. En outre, de nombreux établissements emploient un nombre important d'enseignants à temps partiel qui travaillent également en entreprise.

DÉFIS À RELEVER

Formation en entreprise :

- La formation en entreprise est activement encouragée par des subventions publiques et la politique actuelle est que chaque élève devrait passer un an en formation en entreprise au cours de son cursus de deuxième cycle du secondaire. Toutefois, la coopération avec les employeurs est variable. Il existe en outre peu de normes sur la qualité de la formation en entreprise et peu d'organismes régionaux, sectoriels ou nationaux pour faire participer les employeurs et les associer au système d'EFP.

Ressources et normes :

- Il existe certains dispositifs compensatoires, mais dans une très large mesure, les ressources de chaque établissement dépendent des ressources de la province et du comté/district dans lesquels ils se situent. Étant donné le développement économique rapide mais inégal de la Chine, les établissements de certaines zones rurales et provinces pauvres manquent de moyens. Quelques normes minimales existent à propos des équipements, enseignants, etc. des établissements d'EFP. Certaines directives nationales sont également établies, mais elles ne sont appliquées que lorsque les ressources sont disponibles. L'une des normes principales concerne les « établissements scolaires nationaux clés », mais il semble que cela nécessite des moyens dont la plupart des établissements ne disposent pas.

Planification et coordination :

- Planifier en vue de répondre aux besoins du marché du travail ne suffit pas. Les provinces gèrent certains établissements directement, à travers la commission de l'éducation, d'autres par l'intermédiaire d'organismes publics tels que le bureau de l'agriculture, et de nombreux établissements sont également administrés au

niveau du district ou du comté. Cela crée un problème de coordination considérable. Du côté de la demande, les données sur les besoins du marché du travail manquent souvent.

PARMI LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Formation en entreprise :

- Imposer une période minimum de formation en entreprise comme l'un des éléments de l'EFP au deuxième cycle du secondaire.
- Étudier avec soin le recours aux incitations financières en tenant compte des données limitées démontrant leur utilité.
- Élaborer un accord ou un contrat standard pour la formation en entreprise afin de confirmer les droits et obligations des stagiaires et des entreprises.
- Établir des normes sur la formation en entreprise, en concertation avec les employeurs.
- Encourager les associations locales d'entreprises formant des jeunes à gérer et à soutenir l'offre de formation en entreprise pour les établissements d'EFP.
- Mettre au point des mécanismes encourageant les employeurs au plan régional et sectoriel à planifier l'offre, à convenir des programmes et à soutenir la formation en entreprise.

Ressources et normes :

- Les dépenses globales d'éducation, y compris l'EFP, devraient être augmentées, ainsi que l'OCDE l'a déjà recommandé dans des examens précédents de la Chine.
- Compte tenu des différences de financement profondes entre les régions, des ressources complémentaires devraient être allouées aux localités les plus pauvres afin d'éliminer les obstacles financiers à l'inscription dans des programmes d'EFP et d'améliorer la qualité du système. On pourrait envisager les mécanismes suivants :
 - Des aides financières par élève allouées à l'échelon central pour l'enseignement secondaire du deuxième cycle, versées directement par le pouvoir central aux comtés où l'enseignement secondaire du deuxième cycle (y compris l'offre d'EFP) est le plus limité et où la qualité (mesurée selon des indicateurs concernant les enseignants tels que le taux d'encadrement et les diplômes des enseignants) est la plus faible.
 - Sur le fond, des transferts fiscaux renforcés afin d'obtenir une base de financement plus solide pour l'éducation au niveau des provinces et des comtés.
- Établir des normes de qualité minimales pour tous les établissements de toutes les régions de Chine, qui soient applicables par tous les établissements, en remplacement ou en plus des normes sur les établissements scolaires nationaux clés. Ces normes de qualité pourraient être associées à un redéploiement des ressources.

Planification et coordination :

- Proposer un éventail de programmes d'EFP qui tienne compte à la fois des préférences des élèves et des besoins des employeurs.
- Élaborer des mécanismes de planification en vue de gérer l'offre de compétences en concertation avec les employeurs, tout en prenant en compte des carences en termes d'information.
- Utiliser la formation en entreprise et l'engagement des employeurs dans ce domaine pour établir un éventail approprié de programmes.
- Améliorer la coordination de l'offre d'EFP aux différents niveaux d'administration et entre les prestataires.

POUR EN SAVOIR PLUS

L'éducation et la formation professionnelles (EFP) remplit une fonction économique essentielle en contribuant à l'amélioration des qualifications des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail et en leur permettant d'acquérir des qualifications techniques de qualité. Mais l'EFP a été ces dernières décennies une composante négligée de l'éducation initiale. En effet, les efforts de réforme ont surtout porté sur l'école et l'enseignement supérieur.

L'examen de l'OCDE sur les politiques d'éducation et de formation professionnelles, *Apprendre pour le monde du travail*, se compose de travaux d'analyse et d'examens individuels par pays et il vise à aider les pays à améliorer la réactivité de leurs systèmes d'EFP face aux besoins du marché du travail.

[Learning for Jobs, OECD Reviews of Vocational Education and Training Policies, China \(OCDE, 2010\)](#) a été publié en juin 2010.

De plus amples informations concernant l'examen des politiques et les rapports sur les systèmes d'EFP dans d'autres pays sont disponibles sur le site Web de l'OCDE, à l'adresse www.oecd.org/edu/learningforjobs